

Débat avec Jean-Frédéric PATRZYNSKI

Un(e) participant(e) : J'ai un problème avec ce qui a été dit au sujet du berger, à cause de l'image du berger tel qu'il a été défini et que je l'ai compris - c'est d'ailleurs le même mot, pasteur. Pourquoi réservez-vous à Jésus seul ce terme ? J'ai relu Jean 10, la parabole où Jésus parle de mauvais bergers et de bons bergers. Et quand il dit « Moi je suis le bon berger », moi j'entends qu'il dit : « Je suis un bon berger », et par forcément le seul. De plus, le rôle du pasteur, comme vous l'avez dit tout au long, c'est de s'occuper, de se préoccuper des gens. Le pasteur de paroisse doit le faire avec les gens qui lui sont confiés par Dieu comme le berger avec ses brebis. Je me rappelle dans une session de proposants des années 1956-1957 un vieux pasteur sage nous disait : « Votre responsabilité est sur l'ensemble du fichier de la paroisse. Vous avez à vous occuper de tous et à aller chercher ceux qui sont au loin et à accompagner ceux qui sont au près ». Dans la paroisse où nous vivons, pendant les dernières dix-sept années nous avons vécu six années de vacances pastorales. Là nous touchons du doigt de façon extraordinaire en quoi nous manque ce ministère de celui qui a la vision de l'ensemble du troupeau, de l'ensemble du fichier. Ce ne sont pas les membres des conseils presbytéraux qui peuvent le faire. Merci de m'éclairer, et, peut-être, de m'éclairer aussi ce que vous avez dit en latin.

Jean-Frédéric Patrzynski : « In persona Christi » ? C'est le prêtre catholique qui célèbre l'eucharistie. Il la célèbre in persona Christi, c'est-à-dire : il n'est plus lui, il est le Christ. Mais je ne peux pas être le Christ. Je peux être l'image du Christ, mais je ne peux pas être le Christ. Concernant le berger, vous avez dit que vous entendez Jésus dire : « Je suis un berger ». Je n'y peux rien, mais j'entends moi : « Je suis le bon berger ». C'est de l'eschatologie déjà ici. C'est une question d'interprétation et de sensibilité. Je le verrais plutôt dans ce sens-là. Quand les paroissiens disent au pasteur : « Tu es le berger », alors le pasteur doit tout faire. J'ai souvent entendu dire, et je me suis souvent trouvé devant ces situations-là où on dit : « Il est le berger, il doit donc penser à tout ceci et penser à tout cela, il doit faire tout ceci et il doit faire tout cela... » Voilà ! Mon souci est de protéger le pasteur de cette vision que peuvent avoir des paroissiens à son sujet. Reprenant cette parabole, j'aime bien l'image du gardien. Il est là. Il doit être attentif aussi au troupeau. Il doit faire en sorte que le loup n'entre pas dans la bergerie, et que les brebis ne sortent pas. J'aime l'idée du gardien ! J'aime bien être un gardien ! Pour moi, le berger est celui qui sait le chemin. Il est celui qui sait déjà où il veut aller, et où il veut mener son troupeau. En tant que pasteur, je suis à l'écoute du Seigneur, bien sûr, mais est-ce que je sais vraiment où le Seigneur veut nous conduire, les chemins qu'il veut nous faire prendre pour telle ou telle action paroissiale ou en Eglise... ? Dans l'humilité je préfère dire qu'il n'y a qu'un seul bon berger et c'est le Christ. Moi je ne suis pas le Christ, y compris pour la paroisse. Quand je célèbre, je ne suis pas le Christ. Je suis le porte-parole de la paroisse qui reconnaît que j'ai été appelé par Dieu pour administrer les sacrements par exemple, mais je ne suis pas in persona Christi. Il y a un grand débat au sein de l'Eglise luthérienne à Paris où quelques collègues disent : « Moi je suis in persona Christi ». Il y a là une vraie difficulté.

Un(e) participant(e) : Pour introduire un peu d'humour, je dirais qu'il n'y a qu'un seul berger et c'est le Christ et pas moi ; et peut-être je suis tout juste le chien du berger !

Un(e) participant(e) : Je suis attentif à l'appellation de berger, parce que dans mon ministère je me suis rendu compte que le mot berger est partout employé pour le pasteur. J'étais l'objet de projections les plus folles. Des projections de perfection notamment. Or, je ne suis pas un homme parfait. Alors si ça peut aider à déconstruire ces projections et notamment celles de perfection, je suis tout à fait favorable à ce que l'on que l'on utilise plutôt cette expression du chien du berger - que j'ai entendu déjà ailleurs et qui me plaît aussi. Je pense

qu'il faut faire attention à l'appellation de berger. Cela sous-entend le tout-sachant, le tout-pouvant...

Jean-Frédéric Patrzynski : ...Et nos enfants qui doivent être aussi parfaits...

Un(e) participant(e) : ...Oui, tout-à-fait, et on doit déceler qu'un tel ou tel est malade et lui rendre visite. On est alors dans des schémas qui ne sont pas des schémas ecclésiaux, mais des schémas de pouvoir. Et là ça devient dangereux !

Un(e) participant(e) : Moi, je suis pasteur en retraite depuis bientôt vingt ans, et avant j'étais effectivement chien de berger. Actuellement je reste encore pasteur, mais là ce n'est plus mon problème. C'est le problème du chien de berger actuel. J'aime bien prêcher parfois, mais je ne suis plus de tout le responsable. Le pasteur chargé d'une paroisse sait que le Christ est le berger, mais on se sent responsable. Pour nous les pasteurs en retraite, nous ne sommes plus responsables du troupeau.

Un(e) participant(e) : Le pasteur est une fonction, pas un état.

Jean-Frédéric Patrzynski : C'est plus qu'une fonction et moins qu'un état. C'est un ministère dans le sens noble du terme. Un pasteur a reçu vocation à prêcher et à administrer les sacrements. Et même quand on est à la retraite, on peut encore le faire. Prêcher pour des mariages, des baptêmes, des enterrements... Cette vocation-là met à part. Le Seigneur m'a mis à part, je n'y suis pour rien. Cela ne change pas ma personne en soi, cette mise à part faite par Dieu. Mais par rapport aux autres, j'ai un autre état, pour utiliser votre terme. Je suis dans une autre position que les autres. Cela ne change pas moi-même. Je suis ne pas in persona Christi, je ne suis pas le Christ.

Un(e) participant(e) : Bien sûr je suis marqué, mais maintenant je suis laïc et je ne suis plus pasteur ; je suis en retraite.

Jean-Frédéric Patrzynski : Bien sûr, mais vous êtes toujours pasteur.

Un(e) participant(e) : Il faut avoir fait l'expérience de berger pour bien comprendre le travail en équipe. Le berger n'est rien sans les chiens. Dans la réalité, nous sommes des enseignants, formés pour cela. On a certainement un savoir, mais aussi une équipe avec laquelle on travaille. Mais sans les autres dans la paroisse, le pasteur ne peut rien faire. C'est le cas dans le régime presbytérien-synodal, qui est le nôtre. J'ai fait une expérience de berger dans le Larzac, et j'ai vu comment il est important d'avoir une équipe. Tu as parlé de la responsabilité, mais celle-ci concerne l'enseignement de la Parole de Dieu. C'est cela qui nous incombe. L'ensemble du travail à faire revient à une équipe.

Jean-Frédéric Patrzynski : Bien sûr, le gardien d'un troupeau a besoin de toute une équipe. C'est par rapport à cela que j'essaie d'exprimer ce que je comprends par cette appellation. Permettez-vous de donner un exemple un peu caricatural? À Madagascar, il y a des bergers, mais aussi des pijangi, qui ont un rôle particulièrement important pour libérer ceux vers qui ils sont envoyés de tous les démons et de tout ce qui peut les empêcher d'être avec le Seigneur. Moi, je ne peux pas le faire, c'est le Christ qui le fait. Même si je le fais, moi, je libère les gens qui viennent vers moi des démons qui peuvent les envahir ; ce n'est pas moi qui le fais, c'est le Berger, le Christ qui le fait. C'est pourquoi l'appellation de berger et de pijangi à Madagascar me trouble beaucoup, car il peut y avoir une question de pouvoir à un moment donné sur les autres. Mais je n'ai pas de pouvoir.

Un(e) participant(e) : Pour ce qui est de l'Église Réformée de France, nous sommes ministres de l'Union. Donc nous sommes envoyés. Nous sommes pasteur à tel ou tel endroit

et non pas de. Les conseillers presbytéraux ont des ministères locaux, tandis que le pasteur est reconnu par le synode national et mis à part par cette instance.

Un(e) participant(e) : Entre luthériens et réformés il y a deux sensibilités différentes qui viennent être soulignées. Les prêtres le sont à vie. Qu'en est-il des pasteurs ? On peut abandonner le ministère pour des raisons personnelles. Et c'est là où la fonction rime avec état. Dans le débat actuel entre luthériens et réformés, où en sont les luthériens sur la notion de pasteur ?

Jean-Frédéric Patrzynski : Nous avons à affirmer dans le texte commun sur le ministère que le pasteur est pasteur à vie. Soit il décide de lui-même d'abandonner ce ministère, et cela appartient à sa liberté, ou c'est l'Église qui peut aussi faire en sorte qu'elle ne reconnaisse plus ce pasteur. Dans l'Église Réformée de France, les pasteurs sont à vie, parce qu'ils restent toujours inscrits au rôle. La preuve ; vous êtes là, à la pastorale nationale de l'Association des Pasteurs de France ! Si vous n'étiez pas pasteurs, vous ne seriez pas là !

Un(e) participant(e) : Cela me fait réfléchir sur l'identité du pasteur. La difficulté que je ressens c'est que ce n'est pas seulement moi qui me la donne, se sont aussi d'autres qui me la donnent. Je peux dire que je ne veux pas être perçu comme berger, mais si tout le monde me regarde comme berger, c'est difficile. Alors là intervient la question de l'accompagnement du pasteur. C'est aussi à ceux qui accompagnent le pasteur d'être au clair comment ils regardent le pasteur. Et à cela s'ajoute la question de l'identité de celui qui accompagne le pasteur.

Jean-Frédéric Patrzynski : Ce n'est pas que moi qui m'identifie comme pasteur, mais aussi, bien sûr les autres. Mais à mon sens, c'est aussi Celui qui m'a appelé. Je pense à un petit livre intitulé : « Lettre à mes paroissiens ». L'auteur, pasteur lui-même, écrit dans cette lettre : Vous les paroissiens, vous êtes aussi responsables de moi ! Lors d'un conflit entre le pasteur et des conseillers presbytéraux, il est bien que des paroissiens soient aussi appelés à dire ce qu'ils voyaient dans ce pasteur ; et éventuellement lui donner une autre identité que celle qu'il avait imaginée de lui-même...

Un(e) participant(e) : L'idée de berger sous-entend celle de brebis. Les gens peuvent se sentir relégués à être des brebis passives. De ça on a vraiment besoin de sortir. J'apprécie beaucoup ce que l'on dit ici sur la responsabilité des paroissiens.

Un(e) participant(e) : Vous avez parlé de Madagascar. Or, là-bas se vit aussi la notion de parent-pasteur. A Madagascar le pasteur peut être vu comme un parent. Il y a là un piège. Comme il faut que les parents sachent écouter leurs enfants, le pasteur aussi doit apprendre à entendre les autres.

Un(e) participant(e) : Une remarque sur l'autorité. Nous vivons dans une société où l'on a de plus en plus du mal à reconnaître de l'autorité. Et malheureusement j'ai l'impression que les institutions de nos Églises vont de plus en plus vers la professionnalisation du ministère pastoral ; donc à retirer cette autorité ministérielle. Je pense qu'une grande partie du problème vient de la non-reconnaissance par la société de l'autorité. Mais une autre partie vient des institutions elles-mêmes.

Jean-Frédéric Patrzynski : Ce que vous venez de dire est capital pour moi. Lors des réunions des responsables des commissions de ministères francophones, je l'ai constaté pour moi-même. Il y a plus de 10 ans, l'Église de Genève a commencé à licencier des pasteurs. J'ai appris que tout un travail avait été fait par l'Église de Genève, avec des statistiques et des tableaux d'évaluation... On y était dans le professionnalisme comme si l'Église ne comptait plus. C'était comme dans l'administratif d'une entreprise de l'industrie en employant des notions économiques. On en arrivait à parler de rentabilité et d'efficacité.

C'est quand-même extraordinaire de parler dans un métier comme le nôtre en termes de rentabilité et d'efficacité ! C'est quoi être efficace, rentable, quand on annonce l'Évangile de Jésus-Christ ? Depuis deux ans, ils en reviennent. Ils redécouvrent qu'il y a des aspects du ministère qui n'entrent pas dans des logiques d'efficacité ou de rentabilité. On a tellement voulu professionnaliser le ministère pastoral, que l'on a oublié de dire parfois tout simplement « Bravo ! C'est bien ce que tu fais ! ». Il y a difficulté quand dans la profession celle-ci est mal comprise dans l'évaluation. Grâce à des paroissiens, responsables chez IBM ou ailleurs, je connais quelques grandes entreprises. Ils disent à leurs collaborateurs où c'est bien et quand ce n'est pas bien. Chez nous on a oublié de dire bravo. Aujourd'hui il faut vraiment sortir du professionnalisme. Mais comment reconnaître le ministère accompli ? Comment arriver à dire : « Là tu es à ta juste place, ou là tu ne l'es pas tout à fait » ? En arriver à pouvoir dire au pasteur : « Là, tu n'étais pas dans ton métier », au moins au sens noble du terme. En faisant en sorte que le pasteur ne dise pas, comme je l'ai entendu encore récemment : « Moi, je n'ai pas de compte à rendre, sinon à Dieu ! » On lui dit : « Si tu as des comptes à rendre à Dieu, oui, c'est évident ! On en a tous. Mais tu as aussi des comptes à rendre à l'Église ! » Dans un tel cas on est vraiment confronté à une difficulté. Quand on doit exercer là de l'accompagnement, ce n'est pas facile. Cela fait parti du travail de l'équipe.

Evert Veldhuizen : L'accompagnement des pasteurs est un sujet délicat. Il émane des précédentes pastorales. Sujet délicat, parce que les pasteurs se méfient des « supervisions », vécues comme des ingérences malveillantes dans leur vie et leur travail. Parfois les choses sont vécues comme ça. Nous devons oser mettre ce problème sur la table. Dans la majorité des cas, les pasteurs savent naviguer dans les différents réseaux au sein desquels ils exercent leur ministère. Nous avons évoqué le conseil presbytéral qui est aussi un accompagnement. L'Union d'Églises aussi fait partie d'un réseau d'accompagnement. Le pasteur n'est pas du tout seul. S'il se trouve seul, il y a peut-être un problème ! C'est une anomalie, parce qu'il est entouré d'un conseil presbytéral qui est un véritable collègue. Si un pasteur se trouve seul face à une difficulté, il y a problème. Mais c'est vrai que nous avons parfois entendu des pasteurs qui disaient se méfier de l'évêque, de quelqu'un qui les surveille.

Jean-Frédéric Patrzynski : Pour moi cela s'est révélé lorsque l'on a commencé à parler de la professionnalisation du ministère pastoral. L'évaluation était faite avec des fiches d'évaluation ; et alors tu as réussi ou tu n'as pas réussi... Du coup, le pasteur peut se sentir jugé, et même condamné avant d'avoir été entendu ! J'en ai rencontré, et c'est vrai que c'est une réelle difficulté. À mon sens, il est nécessaire que l'on crée un climat de confiance ; que l'on dise au pasteur qui va être évalué : « Ce n'est pas pour te juger, mais pour que tu voies toi-même où tu as réussi et où tu as peut-être été en échec ». Non pas pour le culpabiliser, ni pour le condamner, au contraire, pour lui donner les moyens pour rebondir. Et c'est toute la difficulté que l'on a aujourd'hui. Dans la Commission des Ministères de l'Église luthérienne, on a mis deux ans et demi à travailler sur un cahier de l'évaluation. Au départ on était parti sur l'évaluation du pasteur. Mais après on s'est dit : « Mais attends, il n'y a pas que le pasteur à évaluer ! Il y a le Conseil presbytéral aussi à évaluer ! Il y a la paroisse à évaluer ! Il y a tout cet entourage là ! » Alors on a retravaillé sur des fiches d'évaluation aussi pour le Conseil presbytéral. Le pasteur pouvant dire aussi au Conseil presbytéral : « Voilà où vous ne faites peut-être pas votre travail, où c'est un peu lourd pour moi. » La difficulté est que cette évaluation du Conseil ou de la paroisse devienne une manière pour condamner aussi la paroisse... Mais il demeure particulièrement important de créer un climat de confiance. Par ailleurs, en préparant ma conférence, je me suis dit : « Peut-être dois-je passer ce texte à mes collègues pasteurs luthériens de Paris comme une sorte de contrat à passer avec eux. Bien sûr on ne peut pas parler de contrat, mais au moins, voyez ce que je pense. Et l'on devra pouvoir me dire aussi : « Tu n'as pas rempli ton contrat. Tu ne nous as pas écoutés, tu ne nous n'as pas soutenus, tu ne nous n'as pas exhortés. » Ou peut-être n'aurai-je fait que de l'exhortation et pas de l'écoute... ? J'ai pensé à leur envoyer ce texte pour leur dire : « Voilà c'est comme ça que je voudrais vivre mon ministère d'Inspecteur ». Et à vous aussi

de m'exhorter après. Et comme ça je pourrai être moi-même évalué. Un jour, j'ai dit en Commission des Ministères : « C'est peut-être l'Inspecteur ecclésiastique ou le Président de Région qui évalue les pasteurs, mais qui évalue l'Inspecteur ecclésiastique ? Qui fait l'évaluation du Président de Région ? » Le Conseil de Région ou le Conseil synodal ? Mais non ! Est-ce le Conseil presbytéral qui évalue le pasteur ? Oui, en partie, mais ce n'est pas seulement le Conseil presbytéral qui fait l'évaluation du pasteur. C'est quelqu'un qui vient de la commission des Ministères... Ce serait bien que l'on puisse entendre les pasteurs dire à l'Inspecteur ecclésiastique : « Oui, je veux bien que vous soyez mon évaluateur. Mais comprenez bien, si vous pouvez m'évaluer ; moi aussi, je peux vous évaluer ! Si vous m'exhortez ; je peux aussi vous exhorter ! C'est peut-être ce genre de contrat que l'on pourrait passer en sorte que ça change par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure.

Un(e) participant(e) : Je suis étonné que l'on passe de l'accompagnement à l'évaluation. J'avoue que je suis surpris, parce que pour moi l'évaluation est tout le contraire de l'accompagnement ! Le fait que vous allez être Inspecteur ecclésiastique a sans doute influencé votre discours en l'orientant par cette position d'autorité. Je ressens le besoin d'accompagnement plutôt comme une aide et un soutien dans des moments de difficulté. Ce dont je peux avoir besoin ce n'est pas du tout cette autorité-là, mais quelqu'un que je peux percevoir comme une autorité plutôt spirituelle plus grande que la mienne, que je peux reconnaître d'un niveau supérieur permettant de mieux m'orienter. Il y a aussi le point de vue psychologique. Est-ce qu'il peut y avoir quelqu'un qui peut transcender les problèmes en les regardant avec un œil plus ouvert, quelqu'un qui ne juge pas... ? Et ne parle-t-on pas trop en termes psychologiques autour des problèmes pastoraux ? Le besoin d'accompagnement dont on parle, ne provient-il pas du fait que l'on a trop psychologisé (sic) le ministère pastoral ? En-dehors de toute psychanalyse, a-t-on besoin de quelqu'un qui vous écoute et qui vous met sur le droit chemin... ?

Jean-Frédéric Patrzynski : Je suis totalement d'accord. Mais on ne passe pas simplement de l'accompagnement à l'évaluation. L'évaluation fait partie de l'accompagnement. Et l'accompagnateur n'est pas forcément un Président de Région ou un Inspecteur ecclésiastique ; ça peut être quelqu'un d'autre que le pasteur s'est choisi et à qui il reconnaît justement une autorité sur lui. Le souci est que nous soyons vraiment ensemble dans cette idée de cheminer - à la fois celui qui accompagne et celui qui est accompagné - pour mieux discerner de quoi on a besoin dans notre vie personnelle ou ministérielle. Je ne sais pas si c'est lié à la psychologisation du ministère pastoral, mais je suis d'accord avec vous que c'est très important. J'ai parlé d'évaluation parce qu'il est question de supervision dans ce débat. Aujourd'hui, les pasteurs ont mal aussi par rapport à ça.

Un(e) participant(e) : Il y a un choc entre l'évaluation et le non-jugement. Ces choses sont incompatibles pour moi. Il me semble qu'il faut que l'accompagnement soit totalement dissocié de tout ce qui touche au fonctionnement de l'Institution ecclésiale. Autrement il y a collision entre deux choses. On ne va pas oser dire une chose, parce que ça risque d'avoir des répercussions sur... Il y a une distance absolument indispensable à opérer entre celui ou celle qui va faire l'accompagnement et la personne qui dirige l'Institution. Ce problème de distance pose la question de comment et où trouver le bon accompagnement. Et comme vous l'avez très bien dit : de par sa vocation, sa mise à part, le pasteur est quelqu'un à part. Cela signifie aussitôt qu'il est seul. Alors, comment faire pour ne pas rester seul ? À mon avis il faut trouver quelqu'un. Je me souviens avoir entendu dire : « C'est tellement dommage que je n'aie pas eu quelqu'un avec qui j'aurais pu parler... »

Jean-Frédéric Patrzynski : Évaluation ne signifie par forcément jugement. Mais cela peut être perçu comme ça, bien sûr. Et c'est souvent perçu comme ça... Je n'ai pas beaucoup parlé de l'Institution. Il se trouve que je vais être pasteur de pasteurs, parce que j'étais élu pour cette fonction. Mais comme j'ai dit aussi, l'accompagnateur peut être quelqu'un d'autre que l'Inspecteur ecclésiastique ou le Président de Région. Il est important que l'on puisse

choisir son accompagnateur, que l'on puisse vraiment être en confiance avec lui. Je ne sais pas comment je pourrais dissocier humainement, intellectuellement, spirituellement même, le fait que je suis pasteur, un homme qui a reçu une vocation, un appel par Dieu et du fait que je suis pasteur d'Église, de l'Institution. Je n'en suis pas séparé, je suis aussi dans l'Institution et avec l'Institution. Le tout est que cette Institution ne devienne pas un rouleau compresseur qui finisse peut être par m'abîmer ou me détruire. Mais je suis quand-même dans l'Institution, je n'y peux rien, en tant que pasteur. Cela m'est arrivé plusieurs fois que j'ai choisi quelqu'un pour m'accompagner. Une fois c'était un collègue pasteur. Une autre fois c'était un psychologue à la retraite qui m'a aidé. Le collègue pasteur était pasteur dans l'Institution aussi, même s'il était à la retraite. Mais il était pasteur dans l'Institution. Du coup, son accompagnement était fort par tout ce qu'il a pu vivre lui-même dans l'Institution. J'arrive difficilement à séparer ces deux choses. Je suis un homme de foi, certes, mais je suis aussi un homme de l'Institution. C'est pareil par rapport à l'accompagnement. Celui que je vais choisir pour m'accompagner peut être un pasteur. Ce sera un homme de confiance à qui je reconnais une autorité spirituelle. Mais il sera aussi un homme de l'Institution, quand-même.

Evert Veldhuizen : Nous sommes ici au cœur de cette problématique importante qui était retenue par l'Association des Pasteurs de France. Et quels que soient notre fonction et notre rôle, nous partageons ce même souci : comment cela peut fonctionner le mieux possible. Cette question est la nôtre, mais aussi celle des responsables des Églises.

Un(e) participant(e) : Il y a une situation emblématique de l'accompagnement des pasteurs, c'est le propositat. Lorsque j'étais jeune pasteur, proposant, la formule dans l'Église Réformée de France était d'être pendant un an à plein temps en double avec un pasteur expérimenté. C'était un accompagnement extrêmement riche pendant toute une année. Ensuite la formule a changé. Et maintenant on place le proposant pour deux ans dans une paroisse avec en principe un pasteur accompagnateur. Dans un cas récent, l'accompagnateur habitait à soixante kilomètres et cet accompagnateur est venu trois fois pendant les deux ans. Ce propositat n'a pas abouti en un ministère pastoral. Dans un autre cas, j'ai demandé au président de Région qui allait accompagner le proposant. Le Président de Région a répondu qu'un membre du conseil Régional et lui-même le rencontreraient. Dans ce cas aussi ça s'est mal passé avec un gros conflit avec le conseil presbytéral. Dans l'Église Unie future, a-t-on réfléchi à cette question du propositat, a-t-on décidé quelque chose ?

Un(e) participant(e) : Lors d'une évaluation en fin de propositat le Conseil a eu la visite des représentants de la Région. Et tout à coup la paroisse apprend que le propositat n'était pas validé et que le pasteur allait quitter la paroisse ! Mais personne du conseil n'avait demandé l'avis de quiconque dans la paroisse... Or, c'était un pasteur qui était très apprécié dans la paroisse pour son contact chaleureux, pour sa faculté à évangéliser... Il y avait du monde qui commençait à arriver par son soin de la personne et sa présence. C'est une chose qui est finalement rare et précieuse, je trouve. Les représentants de Région ont rapporté la décision... C'était une situation critique. Cette personne était une femme, africaine... Des conseillers disaient qu'elle était inapte au travail pastoral. Mais, heureusement, sans que personne l'ait initié, et encore moins la personne malheureuse, les gens se sont mis à écrire à la Région, tout à fait spontanément.

Un(e) participant(e) : Dans cette histoire d'évaluations, on a l'impression que l'on cherche des responsables de dysfonctionnements. Et il me semble que l'on oublie trop souvent que la mission que le Seigneur a confié n'est pas faite individuellement mais à un ensemble. On a aussi parfois l'impression que les Églises cherchent à se dédouaner de leurs propres dysfonctionnements à travers ces évaluations. Un problème n'arrive jamais tout seul ; il y a un ensemble de choses qui se conjuguent. La grande souffrance des collègues qui sont en difficulté est qu'ils ont l'impression d'être lâchés par l'Église qui est la leur - dans laquelle et par laquelle ils ont été envoyés. L'ensemble de l'Église se déverse sur eux. C'est une sorte

de victimisation peut-être, mais c'est ressenti comme ça. Et j'ai l'impression qu'il n'y a pas beaucoup de réflexion sur la mission globale de l'Église, qui est d'annoncer l'Évangile.

Un(e) participant(e) : Pour un bon accompagnement, il faut un bon compagnon. Qu'est-ce qu'un bon accompagnement ? Qu'est-ce qu'un bon compagnon ? Lorsque l'on se heurte à une difficulté, on peut consulter un professionnel qui maîtrise bien tel ou tel domaine précis - que ce soit la psychologie ou la psychiatrie peut-être. Mais on peut se heurter là à une méconnaissance du véritable vécu du pasteur. Quand on se cantonne à un certain domaine technique, on prend le risque de se heurter à une méconnaissance de la globalité du vécu pastoral. Dans nos rouages institutionnels, que ce soit au niveau local, régional, national, on peut trouver cette connaissance. On peut bénéficier d'un relationnel, souhaitons-le, le plus épanouissant possible. Mais si l'on a à faire avec une personne soit influente, soit décisionnaire, on peut tomber dans le risque d'être, soit manipulé quelque part - ça existe -, soit piégé. Comment trouver un bon professionnel, un spécialiste si je puis dire, qui soit un même temps comme un frère ou une sœur ? Comment arriver à ce qu'ensemble on arrive à garder le cap dans les conditions humaines difficiles que nous connaissons ?

Un(e) participant(e) : J'ai travaillé dans l'industrie et là on se posait exactement les mêmes questions sur l'évaluation. Pour moi, le pasteur n'exerce pas une profession, mais un ministère. Lors d'une campagne de recrutement menée il y a un an ou deux, on utilisait le slogan : « Pasteur, un métier pas comme les autres ». Je regrette cette formulation. Pour ce qui va de l'évaluation, elle me semble nécessaire chez les pasteurs comme dans l'industrie. Mais puisque je pense que le ministère pastoral n'est effectivement pas un « métier » comme les autres, il y a un autre facteur : c'est que nous avons un guide qui n'a rien d'humain, qui est Dieu, et qui inspire le pasteur. Il me semble qu'il faut recentrer les interventions concernant l'accompagnement pastoral – sans jamais perdre de vue la spécificité de chacun, y compris celle du conseil presbytéral. Le pasteur n'est pas le conseil presbytéral. Il a un conseil presbytéral et il n'est pas un bon à tout faire. L'allergie à l'évaluation est normale, humaine, mais dans le cadre de l'accompagnement il y a quelque chose de plus qui devrait lui permettre d'être ce qui nous a été décrit ce matin, de façon pas parfaite, mais mieux qu'ailleurs. Parce que le ministère de pasteur n'est pas un « métier » comme les autres...

Un(e) participant(e) : Ne faut-il pas distinguer entre l'accompagnement systématique et l'accompagnement en cas de difficulté ? Car s'il y a conflit, c'est que l'accompagnement systématique mis en place n'a pas bien fonctionné. Dans ce cas là, ne faut-il pas plutôt faire appel aux spécialistes extérieurs aux structures dans lesquelles l'accompagnement existe déjà ? Les Églises sont-elles capables elles-mêmes d'instaurer de tels accompagnements ? Comment se donner des spécialistes reconnus pour un tel ministère, des ministères qui pourraient être éventuellement utiles dans des situations de difficulté ?

Un(e) participant(e) : N'oublions pas que de simples paroissiens aussi peuvent jouer le rôle d'accompagnateur. Lors d'un passage difficile dans mon parcours, j'ai pu me confier à un membre de paroisse qui a su m'écouter et me soutenir. Je crois que c'est Dieu qui m'a envoyé cette personne pour m'accompagner. Tel paroissien, lors d'une visite, m'a donné du réconfort par sa foi et sa manière de prier pour son pasteur. On n'a pas toujours besoin d'un accompagnement structuré, et de temps en temps un accompagnement adapté nous est donné par Dieu. L'Église est plus que l'Institution, elle est l'Église de Jésus-Christ. Ne sous-estimons pas nos « humbles » paroissiens. Ponctuellement en ce qui concerne l'accompagnement, certains peuvent être des grâces pour nous.

Un(e) participant(e) : Le terme « supervision » est un terme technique. On entend la supervision alors comme un contrôle. Un superviseur n'est pas, pour moi, impliqué dans l'Institution de l'Église. C'est un lieu où je peux en confiance partager mes joies et mes difficultés. Et puis, chez les réformés, la fonction de pasteur des pasteurs et celle de la

présidence régionale sont exercées par une seule personne, tandis que chez les luthériens elles sont réparties entre deux personnes.

Un(e) participant(e) : Si l'accompagnement doit être séparé des fonctions directionnelles de l'Église, peut-être des pasteurs à la retraite auront-ils un rôle à jouer dans le domaine de l'accompagnement ? Les pasteurs à la retraite connaissent aussi bien l'Institution que la réalité du terrain que vivent les pasteurs en activité. Aussi les Sœurs de Pomeyrol et les Diaconesses jouent beaucoup ce rôle auprès des ministres et je rends grâce pour cela aussi.

Jean-Frédéric Patrzynski : Vous avez dit plein de choses intéressantes, et bousculant aussi. Pour répondre à la question si dans l'Église Unie nous avons déjà réfléchi sur l'accompagnement des proposants ; non, pas encore. Pour l'instant on arrive avec nos habitudes. Les uns comme les autres ont le même fonctionnement. On retrouve les mêmes problèmes. Normalement il y a un pasteur accompagnateur. Mais dans certains cas il n'y a pas de pasteur accompagnateur, parce que le pasteur accompagnateur n'est pas là, il ne répond pas, il n'accompagne pas. C'est un vrai problème. Il va falloir que la Commission des Ministères de l'Église Unie réfléchisse vraiment à cette question là. C'est pour 2013, et on va pouvoir y réfléchir. Ce sera à l'Ascension 2013 que la nouvelle Église naîtra, parce que ce sera son premier synode et on peut s'imaginer qu'en automne 2013 la nouvelle Commission des Ministères sera déjà prête au travail et on va lui donner des chantiers, dont entre autres celui-là, certainement.

J'ai entendu une interrogation sur qui décide dans l'Église ; la paroisse, le Conseil presbytéral... C'est une remarque tout à fait juste, que j'ai entendue aussi de la part d'une grande dame, au moins en mes yeux, de Madame Annie Barrot, qui était la directrice de l'École d'infirmières de Reuilly. Elle était l'une des mes paroissiennes lorsque j'étais pasteur à Lyon. Laïque, elle avait le sens de l'Église. Elle a été membre du Conseil exécutif, de la Commission des Ministères... Elle a créé un système de formation d'infirmières au Cameroun. Le tout dans la foi chrétienne. Membre du Conseil de paroisse, dont elle a été aussi présidente, elle me disait toujours : « Jean-Frédéric, on va réfléchir entre pasteurs ou en Conseil ». Il ne faut pas oublier les autres, tous les autres qui doivent aussi accompagner. Eh bien, il faut sortir l'évaluation du jugement, et la supervision elle aussi, de l'idée de jugement. J'ai pensé à quelque chose qui traditionnellement fait partie du ministère de l'Inspecteur ecclésiastique. Attention, c'est un grand mot, un gros mot : la visitation ! L'Inspecteur a pour charge aussi de faire régulièrement des visitations dans les paroisses. Après cette visitation il doit faire un rapport à la paroisse. Cela se fait en-dehors de toute catégorie de jugement, de toute catégorie de prise de décision sur ce qu'il va falloir faire après ou pas... L'Inspecteur vient pendant une ou deux semaines. Il se plonge dans la vie de la paroisse. Il écoute son pasteur et il parle avec lui. Il assiste à la réunion du Conseil presbytéral. Il assiste à toutes les diverses réunions qui peuvent exister dans la paroisse ; études bibliques, groupe de réflexion sur l'actualité, réunion des femmes... Il assiste au culte, où il prêche ou il n'y prêche pas. Tout ça lui permet d'avoir une vision de la paroisse. Et tout ça lui permet petit à petit de dire au pasteur : « Tiens, là il y a peut-être un quelconque souci ». Ou alors : « Voilà, ça c'est une sacrée réussite ! » Mais il peut dire aussi au Conseil presbytéral : « Voyez, là, ce n'est pas très bien ce que vous faites » ou : « C'est bien ce que vous faites ! » Cela se joue en-dehors de tout jugement et de toute évaluation au sens professionnel du terme. C'est peut-être quelque chose comme ça que l'on doit mettre en place dans l'Église Unie ? C'est mis en place par l'Institution, c'est-à-dire que l'Institution permet à l'Inspecteur ecclésiastique ou au Président de Région de faire ce boulot là. Et c'est gratuit. Le rapport que fait l'Inspecteur est adressé au Conseil presbytéral, au pasteur et un double est adressé au Conseil synodal. Non pas pour dire : « Vous avez vu ce qui se passe là ? », mais pour avoir une vue globale de la paroisse à un moment donné. Aussi pour pouvoir partager avec le collègue pasteur un certain nombre de choses, par exemple entre chaque réunion. L'Inspecteur reparle de ce qu'il a vécu. Lorsque j'étais pasteur de paroisse,

j'ai connu trois visitations comme ça. C'est un moment assez fort, parce que l'on ne se sent pas jugé. C'est possible chez nous luthériens, pour l'instant, parce que l'Inspecteur chez nous n'est pas le Président, il est Inspecteur, le pasteur des pasteurs, mais il est aussi Inspecteur de son inspection. Sa paroisse à lui, c'est la Région. Tous les gens de cette Région sont ses paroissiens, les pasteurs inclus ... Le Président du synode est un laïc, pas un pasteur. Lui a pour tâche tout ce qui est administratif. Je crois que c'est un bon équilibre que nous avons, en tout cas, dans notre tradition luthérienne ici en France ; d'avoir un Président de Conseil synodal laïc et un Inspecteur à côté. Et une chose fantastique : l'Inspecteur est membre de droit invité du conseil synodal. Il peut ne pas voter, ainsi en faisant cela il prend un peu de recul par rapport à une telle décision, parce qu'il a aussi un accompagnement à mener vis-à-vis de la paroisse concernée ou son pasteur. Pour vous réformés, le fait que votre Président de Région a aussi pour tâche d'être le pasteur des pasteurs, y compris les pasteurs retraités – mais il est aussi Président du Conseil ! Quelque part il est aussi juge et partie. Pour faire que dans l'Eglise Unie les choses avancent il faudra peut-être faire en sorte que les Présidents de Région n'aient plus les mêmes charges qu'aujourd'hui ? Peut-être le Président de Région devra-t-il devenir ce qu'est l'Inspecteur ecclésiastique ? C'est un travail à donner à la Commission des Ministères, parce que c'est toute la question de l'*episcopo*. L'*episcopo* est communautaire, parce que ce sont les conseils aussi qui sont l'*episcopo*. Mais il y a aussi l'*episcopo* individuel, comme chaque pasteur dans sa paroisse. Il l'est avec le Conseil presbytéral. Il y a là vraiment quelque chose à voir.